7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 1/5

Date: 17/12/2024

tenue sous la présidence de Madame DULMET, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame EYMARON, Conseillères
En présence de Monsieur POUGET-VITALE, Rapporteur public
Madame BROSÉ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2206563	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON
Titre de l'affaire	Certificat d'urbanisme n° CU 067 021 22 R0073 du 4 août 2022 délivré par le maire de la commune de Barr à la SA Stradim (pour la construction d'un immeuble d'habitation)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Madame V	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Madame H	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Monsieur P	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Madame T	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Monsieur S	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Madame A	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	Monsieur K	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
	AOTEAROA	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
Défendeur	COMMUNE DE BARR	CABINET MONHEIT-ANDRE-MAI
	SA STRADIM	

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 2/5

Date: 17/12/2024

09 heures 00

02)	DOSSIER N° 2206062	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON
Titre de l'affaire	Déilibération du conseil municipal de la commune d	de Sommerau du 11 juillet 2022 approuvant le PLU
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	SELARL LEXIO
	Monsieur A	SELARL LEXIO
	Monsieur M	SELARL LEXIO
	Madame F	SELARL LEXIO
	Monsieur F	SELARL LEXIO
	Madame H	SELARL LEXIO
	Madame L	SELARL LEXIO
Défendeur	COMMUNE DE SOMMERAU	Maître SONNENMOSER Jean-Marie
03)	DOSSIER N° 2206123	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON

Nom des parties Représentants des parties

Demandeur Monsieur H SELARL DÔME AVOCATS

Défendeur COMMUNE DE SOMMERAU Maître SONNENMOSER Jean-Marie

Défendeur

COMMUNE DE STRASBOURG

NEXXT IMMO

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 3 / 5

Date: 17/12/2024

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2200834	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Arrêté de permis de construire n° PC 067 221 21 l de 2 bâtiments agricoles à usage de poulailler)	R0003 du 10/12/2021 du maire de la commune d'Ingolsheim délivré à la SCEA Rinckel (pour la construction
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	AARPI TALARIS AVOCATS (Cour)
	W	AARPI TALARIS AVOCATS (Cour)
	Monsieur C	AARPI TALARIS AVOCATS (Cour)
	Т	AARPI TALARIS AVOCATS (Cour)
	S	AARPI TALARIS AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'INGOLSHEIM	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
	SCEA RINCKEL	SELARL DÔME AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2401679	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Arrêté PC 6748223V0174 du 1710/2023 délivré pa	ar la maire de Strasbourg à la société Nexxt Immo (41 logements)
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	SELARL DÔME AVOCATS
	Monsieur et Madame O	SELARL DÔME AVOCATS

SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS

Défendeur

COMMUNE DE STRASBOURG

NEXXT IMMO

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 4/5

Date: 17/12/2024

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2401680	RAPPORTEURE:	Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Arrêté PC 6748223V0174 du 1710/2023 délivré par la maire de Strasbourg à la société Nexxt Immo (41 logements)			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	LE SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU CLOS DES VANNEAUX III REPRÉSENTÉ PAR SON SYNDIC	SELARL DÔME A	VOCATS	
Défendeur	COMMUNE DE STRASBOURG			
	NEXXT IMMO	SELÀRL SOLER-	COUTEAUX ET ASSOCIÉS	
07)	DOSSIER N° 2401681	RAPPORTEURE:	Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Arrêté PC 6748223V0174 du 1710/2023 délivré par la maire de Strasbo	ourg à la société Ne	xxt Immo (41 logements)	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU CLOS DES VANNEAUX IV REPRESENTE PAR SON SYNDIC	SELARL DÔME A	VOCATS	
Défendeur	COMMUNE DE STRASBOURG			
	NEXXT IMMO	SELÄRL SOLER-	COUTEAUX ET ASSOCIÉS	
08)	DOSSIER N° 2401682	RAPPORTEURE:	Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Arrêté PC 6748223V0174 du 1710/2023 délivré par la maire de Strasbo	ourg à la société Ne	xxt Immo (41 logements)	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	LE SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU CLOS DES VANNEAUX V REPRÉSENTÉ PAR SON SYNDIC	SELARL DÔME A	VOCATS	

SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 5/5

Date: 17/12/2024

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2402473	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Arrêté portant permis de construire n° PC 067 411 (pour 2 bâtiments de 8 logements)	23 R0019 du 06/11/2023 délivré par le maire de la commune de Rosheim à la SCCV Abattoir Rosheim
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	Maître MARTY Geneviève (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
	SCSHABATTOIR ROSHEIM	SELARL LEONEM
10)	DOSSIER N° 2207032	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON
itre de l'affaire	Arrêté portant certificat d'urbanisme négatif n° CU 6	67152 22 V0071 du 17 août 2022 délivré par la commune de Geispolsheim à Mme C
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
	Monsieur C	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
	Monsieur C	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNE DE GEISPOLSHEIM	

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 1 / 4

Date: 17/12/2024

tenue sous la présidence de Madame DULMET, assisté(e) de Madame EYMARON et Madame MALGRAS, Conseillères En présence de Monsieur POUGET-VITALE, Rapporteur public Madame BROSÉ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2203354	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS	
Titre de l'affaire	Arrêté de refus de permis de construire n° PC 067 180 22 00026 du 22/03/2022 du maire de la commune de Haguenau délivré à la Fondation Saint-François (pour la construction d'un bâtiment médical)		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	FONDATION SAINT-FRANCOIS	SELAS OLSZAK & LEVY (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DE HAGUENAU	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS	
02)	DOSSIER N° 2205968	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON	
Titre de l'affaire	aire Arrêtés de refus de déclaration préalable N° DP 57 757 22 E0102 du 12 mai 2022 et N° DP 57 757 22 E0106 du 19 mai 2022 délivrés par le mai commune de Yutz à M. Hpour l'installation d'un abri de jardin et la pose d'une tonnelle démontable)		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H	Monsieur H	
Défendeur	COMMUNE DE YUTZ	SELARL COSSALTER, DE ZOLT & COURONNE (Cour)	
03)	DOSSIER N° 2304757	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS	
Titre de l'affaire	Arrêté n°20/2023 du 2 mai 2023 portant mise en demeure de mise en conformité de la cloture et du local technique, délivré par le maire de la commune de Raedersheim à M. P		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur P	Maître COLOMB Jean-Louis	
Défendeur	COMMUNE DE	SELARL BCCL AVOCATS (Cour)	
Observateur	RAEDERSHEIM PRÉFET DU		
	HAUT-RHIN		

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 2/4

Date: 17/12/2024

04)	DOSSIER N° 2402899	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS
Fitre de l'affaire	Arrêté portant permis de construire n° PC 067 437 24 RC construction d'un collectif de 10 logements)	0004 du 22/02/2024 délivré par le maire de la commune de Saverne à la SCCV Sidonie (pour la
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur W	Maître FEUERBACH MICHEL
	Madame A	Maître FEUERBACH MICHEL
Défendeur	COMMUNE DE SAVERNE	M. LE MAIRE
	SCCV SIDONIE	SELARL BCCL AVOCATS (Cour)
05)	DOSSIER N° 2308112	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS
itre de l'affaire	Arrêté portant transfert de permis de construire n° PC 06 Sidonie (pour la construction d'un immeuble d'habitation	7 437 11 M0020 T01 du 18/09/2023 délivré par le maire de la commune de Saverne à la SCCV de 8 logements)
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur W	Maître FEUERBACH MICHEL
	Madame A	Maître FEUERBACH MICHEL
Défendeur	COMMUNE DE SAVERNE	M. LE MAIRE
	SCCV SIDONIE	M. G
	SCCV SIDONIE	Wi. O

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 3 / 4

Date: 17/12/2024

06)	DOSSIER N° 2401684	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS	
Titre de l'affaire	décision implicite de rejet du maire de Saverne aux fins de déclaration de péremption du PC 067 437 11M0020 du 05/05/2011		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur W	Maître FEUERBACH MICHEL	
	Madame A	Maître FEUERBACH MICHEL	
Défendeur	COMMUNE DE SAVERNE	M. LE MAIRE	
	SCCV RÉSIDENCE LE CLOS DU JARDIN		
	SCCV SIDONIE	M. G	
07)	DOSSIER N° 2306911	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON	
Titre de l'affaire	l'affaire Arrêté portant refus de déclaration préalable N° DP 057 508 23V0035 du 31/07/2023 délivré par le maire de la commune de Nilvan (rénovation et agrandissement des fausses cheminées)		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	ON TOWER FRANCE	PAMLAW - AVOCATS (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DE NILVANGE	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	
	PRÉFET DE LA MOSELLE		
	ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE		

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 4/4

Date: 17/12/2024

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2402951	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON		
Titre de l'affaire	Arrêté portant opposition à déclaration préalable n° DP 057 508 23 V0035 du 26/02/2024 délivré par le maire de la commune de Nilvange à la société On Tower France (pour la renovation et l'agrandissement de fausses cheminées)			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	ON TOWER FRANCE PAMLAW - AVOCATS (Cour)			
Défendeur	COMMUNE DE NILVANGE	SELARL AXIO AVOCATS		

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 1/2

Date: 17/12/2024

tenue sous la présidence de Madame DULMET, assisté(e) de Madame EYMARON et Madame MALGRAS, Conseillères En présence de Madame BROSÉ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2405228	RAPPORTEURE: Madame Anne DULMET	
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 19/12/2023		
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS
Demandeur	Madame A	Maître BERRY Claude	DU RAPPORTEUR PUBLIC
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		DO NALLON LONG
02)	DOSSIER N° 2405160	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS	
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 17/06/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS
Demandeur	Monsieur D	AARPI L'ILL LÉGAL (Cour)	DU RAPPORTEUR PUBLIC
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
03)	DOSSIER N° 2404377	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet du Bas-Rhin portant refus de délivrance	d'un titre de séjour	DISPENSE DE CONCLUSIONS
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	AARPI L'ILL LÉGAL (Cour)	DU RAPPORTEUR PUBLIC
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page : 2 / 2

Date: 17/12/2024

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2404345	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYMARON	I	
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + obilgation de quitter le territoire sans délai + IRTF d'un an + assignation à résidence (arrêtés du 18/06/2024)			
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS	
Demandeur	Z	Maître PIALAT Clément (Cour)	DIST ENSE DE CONCESSIONS	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		DU RAPPORTEUR PUBLIC	
05)	DOSSIER N° 2405211	RAPPORTEURE: Madame Sophie MALGRAS		
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Haut-Rhin du 02/07/2024		DICDENICE DE CONCLLICIONIS	
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS	
Demandeur	Madame A	SCP BERTHILIER & TAVERDIN (Cour)	DU RAPPORTEUR PUBLIC	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN			

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 1/3

Date: 17/12/2024

tenue sous la présidence de Madame DULMET, assisté(e) de Madame PERABO BONNET et Madame EYMARON, Conseillères En présence de Madame BROSÉ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2405139	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO B	ONNET	
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 17/10/2023			
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS	
Demandeur	Monsieur S	Maître GOLDBERG Nathalie	DU RAPPORTEUR PUBLIC	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			
02)	DOSSIER N° 2405169	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYM	ARON	
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 16/10/2023		DISPENSE DE CONCLUSIONS	
	Nom des parties	Représentants des parties	DU RAPPORTEUR PUBLIC	
Demandeur	Madame S	SELARL BERARD - JEMOLI - SANTELLI - B		
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			
03)	DOSSIER N° 2405168	RAPPORTEURE: Madame Anne-Lise EYM	ARON	
Γitre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 16/10/2023		DISPENSE DE CONCLUSIONS	
	Nom des parties	Représentants des parties	DU RAPPORTEUR PUBLIC	
Demandeur	Monsieur S	SELARL BERARD - JEMOLI - SANTELLI - B	URKATZKI - BIZZARRI	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 2/3

Date: 17/12/2024

TI Hourds 40				
04)	DOSSIER N° 2405193	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET		
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet de la Moselle du 19/04/2024			
Demandeur Défendeur	Nom des parties Monsieur A PRÉFET DE LA MOSELLE	Représentants des parties Maître BOUDAYA Adèle (Cour)	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC	
05)	DOSSIER N° 2405189	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET		
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : arrêté du préfet du Bas-Rhin du 13/06/2024 Nom des parties Monsieur K	Représentants des parties Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour)	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	Maine ALL VIVOI GGLGG Gillionia (GGai)		
06)	DOSSIER N° 2406289	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET		
Titre de l'affaire	e Arrêté du 7 août 2024 portant refus de séjour assorti de l'obligation de quitter le territoire français avec délai, fixant le pays de destination, et portant interdiction de retour.			
Demandeur Défendeur	Nom des parties Madame D PRÉFET DE LA MOSELLE	Représentants des parties Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour)	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC	
07)	DOSSIER N° 2403180	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET		
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + Obligation de quitter le territoire français +	Assignation à résidence (arrêtés des 29/04/2024 et 02/05	5/2024)	
Demandeur Défendeur Observateur	Nom des parties Madame D PRÉFET DE LA MOSELLE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR	Représentants des parties Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour)	DISPENSE DE CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC	

7ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/12/2024

Page: 3/3

Date: 17/12/2024

11 heures 45

08)	DOSSIER N° 2309089	RAPPORTEURE: Madame Anne DULMET	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet de la Moselle portant refus de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS
Demandeur	Madame S	OLSZAKOWSKI JONAS (Cour)	DU RAPPORTEUR PUBLIC
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		
09)	DOSSIER N° 2401963	RAPPORTEURE: Madame Anne DULMET	
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet de la Moselle portant refus de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties	DISPENSE DE CONCLUSIONS
Demandeur	Monsieur S	OLSZAKOWSKI JONAS (Cour)	DU RAPPORTEUR PUBLIC
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		